



SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DU VAL D'AZERGUES

Bagnols, Le Bois d'Oingt, Le Breuil, Chamelet, Légny, Létra, Moiré, Oingt, St Laurent d'Oingt, Ste Paule, St Vérand, Ternand

DEMANDE D'IMPLANTATION D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

NATURE DU PROJET

CONSTRUCTION NEUVE OU REHABILITATION DE L'EXISTANT

FO1

Date de la demande :	N° Dossier :
Date de la demande de permis de construire (<i>sauf pour réhabilitation</i>) :	
N° de permis de construire :	
Adresse de l'immeuble :	
Référence cadastrale de la parcelle :	
Propriétaire de l'immeuble	
Nom et prénom :	
Adresse (si différente de l'adresse de l'immeuble) :	
Tél.	
Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire) :	
Nom et prénom :	
Tél. :	

Adresse du service de contrôle: Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues – <i>Service Public de l'Assainissement Non Collectif</i> Mairie 69620 Saint Vérand Tel. 04 74 71 73 01 Fax 04 74 71 86 73 sava@saint-verand.com

Pièces à fournir par le propriétaire (selon les cases à cocher)	Cadre réservé au contrôleur
<ul style="list-style-type: none">• Un plan de situation de la parcelle• Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif, sur base cadastrale, selon les prescriptions de la page 3• Un plan en coupe de la filière et de l'habitation est recommandé (cf. page 3)• Le présent formulaire dûment complété (4 pages)• Une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif comprenant :<ul style="list-style-type: none">• Une étude de sol est recommandée <i>permettant de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques. Elle comporte :</i><ul style="list-style-type: none">- sondages à la tarière,- test(s) de perméabilité,- tranchées ou horizon pédologique• Une étude des contraintes à la parcelle (superficie disponible, pente, ...)• Description et dimensionnement de la filière (collecte, prétraitement, traitement, évacuation)	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Vivement recommandée

REALISATION DU PROJET

- Nom et adresse du concepteur :
.....
Tél. :
- Nom et Adresse de l'installateur prévu :
.....
Tél. :

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

- Nombre de chambres :
- Résidence : Principale ou Secondaire

ETUDES REALISEES SUR LE TERRAIN

Etude de définition de la filière d'assainissement non collectif

- Une étude de définition de la filière a-t-elle été réalisée? OUI NON
si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire.

Etude de sol

- Une étude de sol a-t-elle été réalisée? OUI NON
si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Terrain

- Superficie totale de la parcelle :m²
- Superficie disponible pour l'assainissement :m²
- Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? OUI NON
- Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement : faible <5% moyenne entre 5 et 10% forte >10%
- Présence d'un captage (puits ou forage) sur le terrain ? OUI NON
- Est-il destiné à la consommation humaine ? OUI NON
si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :m
- Présence d'un captage (puits ou forage) sur un terrain mitoyen ? OUI NON
- Est-il destiné à la consommation humaine ? OUI NON
si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :m

Destination des eaux pluviales

RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.

- rejet en surface (fossé, caniveaux, ...)
- infiltration sur la parcelle
- rétention (cuve, mare...)
- autre, préciser

LES CARACTERISTIQUES DU PROJET

• Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500

Positionner et schématiser le plus clairement possible :

- l'habitation
- la sortie eaux usées de l'habitation
- le pré traitement (fosse toutes eaux, ...), et la ventilation associée
- le traitement (épandage, filtre, ...)
- le cas échéant, le rejet eaux traitées
- les arbres, arbustes, haies, jardin potager
- le système d'évacuation des eaux de pluie
- les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées...)
- les voies de passage de véhicules
- les bâtiments annexes (garage, piscine...)
- les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle
- les cours d'eau, fossé, mare, etc.

• Joindre le plan de masse à votre demande

• Plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500

- Joindre à votre demande le plan en coupe, constitué par un profil en long sur lequel seront portées la ligne cotée du terrain naturel, la ligne cotée des fils d'eau et les dimensions de chaque ouvrage.

DEFINITION DE LA FILIERE

Le dispositif de pré traitement des eaux usées

- Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles prétraitées séparément ? OUI NON
- Volume de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique ? : m³
Ou volume de l'installation biologique :m³
- Matériau utilisé (béton, polyéthylène, polyester, autre) :
- Fosse : Une ventilation est elle prévue? : OUI NON
- Un extracteur statique ou éolien est-il prévu ? OUI NON
- Est-il prévu un préfiltre extérieur à la fosse ? OUI NON
Si oui, volume : litres
- Fosse toutes eaux : est-elle située à plus de 10 m de l'habitation ? OUI NON
- Est-il prévu un bac à graisse ? : OUI NON
Si oui, volume litres
- Est-il prévu d'immobiliser la fosse pour une dalle d'amarrage ? OUI NON
- Est-il prévu de protéger la fosse par une dalle de répartition ? OUI NON

Le dispositif de traitement des eaux usées

- tranchées d'épandage à faible profondeur ou lit filtrant drainé à flux horizontal
- ou lit d'épandage ou lit filtrant drainé à flux vertical
- ou lit filtrant non drainé à flux vertical autre :
- ou tertre d'infiltration
- Si tranchées d'épandage : nombre de tranchées : longueur d'une tranchée : mètres
- Si autres systèmes : longueur : m largeur : m profondeur : m
- Distance minimale :
par rapport à l'habitation : m
par rapport à la limite de parcelle :m
par rapport aux arbres : m

L'évacuation des effluents (dispositifs drainés)

Quel est le lieu prévu pour le rejet (fossé, cours d'eau, puits d'infiltration) ?

.....

- Rejet en milieu superficiel (fossé, cours d'eau, ...) :

Si vous n'en êtes pas vous-même propriétaire, avez-vous une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu ?

OUI NON si oui, la joindre à votre demande

- Rejet par puits d'infiltration :

Possédez-vous une dérogation préfectorale ? OUI NON si oui, la joindre à votre demande

Le propriétaire s'engage à réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable du SPANC et conformément au projet accepté puis à ne recouvrir l'installation qu'après avis sur sa conformité.

Date et Signature du propriétaire :

Proposition du contrôleur

Avis favorable

Avis favorable avec réserves

Avis défavorable

COMMENTAIRES

Initiales:

Signature :

Avis du responsable du service de contrôle de l'assainissement non collectif

Avis favorable

Avis favorable avec réserves

Avis défavorable

COMMENTAIRES

Signature du responsable du service en charge du contrôle:

Le Président,
Gérard CHARDON